



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège André Malraux  
Trun

Ecoles et Établissements en Démarche de  
Développement Durable



Label  
niveau 3

Ensemble,  
notre engagement est durable



académie  
Normandie



RÉGION ACADÉMIQUE

PROJET

Projet d'établissement 2020-2024

# Le Projet d'établissement, quèsaco ?

Rendu obligatoire par la loi d'orientation de 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit, au niveau du collège, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique pédagogique normand.



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

AXE  
1

**Plus d'équité  
pour plus de réussite**

- Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux
- Développer les compétences du XXI<sup>e</sup> siècle
- Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

AXE  
2

**Plus de mobilité  
pour élever  
son niveau de  
formation  
et choisir son avenir**

- Préparer aux formations et aux métiers de demain
- Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand
- Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active

AXE  
3

**Des territoires  
d'éducation  
et de formation  
collaboratifs  
et dynamiques**

- Développer des politiques éducatives territorialisées au service du parcours et de la mobilité des élèves
- Soutenir le développement professionnel des acteurs
- Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École

PROJET

Inscrit dans le cadre de l'autonomie des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

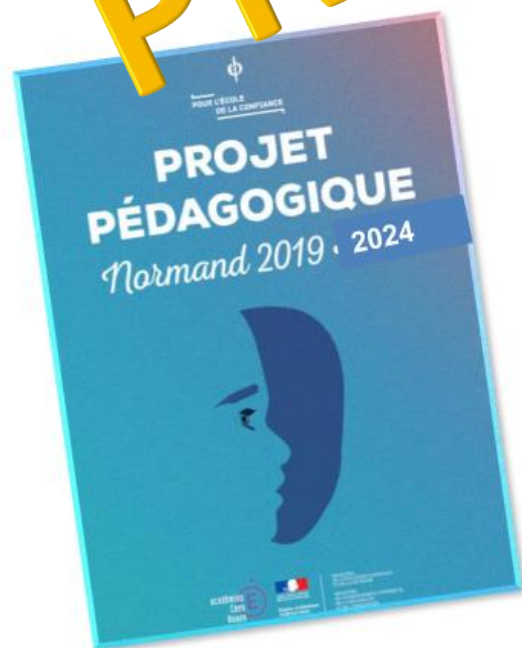
Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du Conseil Pédagogique, il est adopté ensuite par le Conseil d'Administration.

Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs et le contexte de l'établissement.



ACADÉMIE  
DE NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



PROJET

Politique nationale d'éducation



Stratégie et pilotage académique :  
Projet et contrat



Projet d'établissement  
et  
contrats d'objectifs

# Nos axes de progrès et objectifs...

**Axe 1 - Plus d'équité pour plus de réussite :**  
inclure et faire s'épanouir tous les élèves dans les apprentissages pour construire ensemble les compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle

**Axe 2 - Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir :** des valeurs citoyennes pour s'ouvrir vers le monde dans le cadre d'une formation éclairée, choisie et ambitieuse

**Axe 3 - Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques :**  
des partenariats et liaisons pour rayonner sur le territoire, des pratiques pédagogiques renouvelées et innovantes

**PROJET**

# Axe 1 – Inclure et faire s'épanouir tous les élèves dans les apprentissages pour construire ensemble les compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

**GARANTIR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX, LA MAÎTRISE DU SOCLE ET LA RÉUSSITE POUR TOUS**

- Maintenir le suivi de proximité (professeurs principaux, CPE, Direction) et les réunions de la cellule de veille, réduire l'absentéisme et les retards.
- Conforter l'accompagnement des élèves des niveaux 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- Garantir la maîtrise du Socle Commun et notamment la maîtrise de la langue française et des compétences mathématiques dans une perspective curriculaire.
- Poursuivre la personnalisation des parcours et la prise en charge de l'hétérogénéité du public.
- Développer les modalités d'évaluation et en faire une pratique positive, valorisant les acquis et progrès.
- Poursuivre et améliorer les aménagements pédagogiques des élèves à besoins particuliers (P.A.P., P.P.S.).
- Installer le dispositif ULIS et inclure ces élèves dans les classes ordinaires.
- Maintenir les entraînements et la préparation aux examens (écrits et oraux), les évaluations communes.
- Maintenir le déploiement du dispositif « Devoirs faits. » et accompagner le travail personnel de l'élève.
- Développer les liaisons interdegrés : écoles / collèges & collèges / lycées.
- Garantir l'obtention d'au moins un diplôme (D.N.B. et / ou C.F.G.) au sortir du collège.
- Accentuer la pratique pédagogique du co-enseignement (professeurs, ASSPED), permettant de travailler par groupe de besoin et de compétence.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

**DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

- Développer le travail et la maîtrise de la compétence orale.
- Renforcer l'Éducation aux Médias et à l'Information (É.M.I.).
- Conforter et encourager les pratiques numériques (E.N.T., bureautique, E-Twinning, usages R.G.P.D...) en créant un Laboratoire numérique dans l'établissement.
- Déployer la plateforme PIX pour garantir la maîtrise du numérique par chacun de nos jeunes, malgré le poids des déterminismes sociaux ou territoriaux.
- Conforter la montée en puissance de la commission numérique.

## OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 :

**FAVORISER L'INCLUSION, L'ÉPANOUISSEMENT ET L'AMBITION POUR TOUS**

- Faciliter l'intégration des nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> et développer l'aide à la méthodologie et à l'autonomie (« Temps d'accueil », Vies de classe notamment).
- Inclure les élèves à besoins particuliers et les élèves d'U.L.I.S. dans tous les projets et la vie du collège.
- Proposer des E.P.I. motivants et innovants, propices à la valorisation de tous les élèves.
- Promouvoir les challenges et concours disciplinaires.
- Maintenir une offre d'ateliers éducatifs (pause méridienne) diversifiée et ouverte, pérenniser la chorale.
- Poursuivre le développement de l'offre optionnelle du collège.
- Développer l'esprit d'initiative, d'entreprendre et la responsabilisation (mini-entreprise, C.V.C., éco-délégués...).
- Valoriser les progrès, les réussites et l'implication des élèves dans le travail et la vie de l'établissement.
- Conforter le dynamisme du dispositif « École ouverte » tout en renouvelant les activités et en panachant les personnels impliqués.
- Poursuivre les travaux d'amélioration du cadre de vie des élèves en partenariat avec le FSE ou le CD61.

## INDICATEURS

### AXE 1 « Inclure et faire s'épanouir tous les élèves dans les apprentissages pour construire ensemble les compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle »

- Taux d'absentéisme et nombre de retards, signalements.
- Nombre d'élèves suivis par la cellule de veille et nombre de réunions de cette instance.
- Nombre d'élèves décrocheurs.
- Pourcentage d'élèves en très grande difficulté scolaire (fin cycle 3 / fin cycle 4 - niveau d'évaluation : « non maîtrisé » sur le L.S.U.).
- Taux d'acquisition du Socle commun.
  
- Nombre de Brevets blancs, d'évaluations communes.
- Pourcentage d'élèves bénéficiant du dispositif « Devoirs faits. »
- Nombre d'inclusions d'élèves U.L.I.S. en classe ordinaire.
- Nombre de parcours personnalisés.
- Nombre d'inscriptions de l'établissement aux concours ou challenges.
  
- Taux de réussite aux examens (D.N.B. & C.F.G.).
- Pourcentage d'élèves reçus au D.N.B. avec une mention.
- Plus-value P.C.S. défavorisées au D.N.B. par comparaison avec des collèges similaires.
- Taux de passage en 2<sup>nd</sup>e G.T.
  
- Nombre d'ateliers méridiens mis en place.
  
- Nombre de cours en co-enseignement.

## RÉSULTATS ATTENDUS D'ICI 2024...

- 100% de maîtrise du Socle commun (cycles 3 et 4).
- 100% de réussite au C.F.G. (élèves de 3<sup>ème</sup> + U.L.I.S.).
- D.N.B. : taux supérieur à la moyenne départementale.
  
- Plus-value réussite au D.N.B. des P.C.S. défavorisées, par comparaison avec d'autres établissements similaires.
  
- Plus de 50% d'élèves reçus avec une mention.
  
- Passage en 2<sup>nd</sup>e G.T. : taux conforme à la moyenne départementale.
  
- Réduction des réorientations post 2<sup>nd</sup>e.
  
- Lab numérique opérationnel et investi dans toutes les disciplines.

## Axe 2 – Des valeurs citoyennes pour s'ouvrir vers le monde dans le cadre d'une formation éclairée, choisie et ambitieuse

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : S'ÉLEVER VIA LA CITOYENNETÉ, LA RESPONSABILISATION, LA COLLABORATION ET L'AUTONOMIE**

- Harmoniser les réponses éducatives face aux manquements des élèves et poursuivre le développement des outils numériques tels que PRONOTE pour un suivi des élèves et le partage d'indicateurs.
- Élaborer un Parcours Citoyen de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour donner cohérence et lisibilité aux actions menées.
- Amplifier la montée en puissance du C.V.C. et la dynamique du F.S.E., connecter C.V.C. et F.S.E.
- Conforter le C.E.S.C. comme source de propositions et de coordination des actions : maintenir le plan de prévention du harcèlement et d'éducation aux nouveaux médias, prévenir le sexisme et sensibiliser à l'égalité femme / homme, la lutte contre les addictions, l'éducation à la vie affective et sexuelle...
- Poursuivre et renforcer les actions dans le domaine de l'éducation à la vie civique (formation et élections des délégués, CVC) et la solidarité (partenariats avec des associations), favoriser les projets fédérateurs.
- Poursuivre et continuer à développer les actions dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable (éco-citoyens, section Nature...) dans le cadre du label E3D niveau 3.
- Encourager et valoriser les initiatives : permettre aux élèves de s'engager dans un projet et de construire une action citoyenne ou solidaire pour développer l'esprit d'entreprendre (mini-entreprise).
- Construire une culture de la « sécurité » : exercices incendie, PPMS, formation PSC1...

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : OUVRIR LE COLLÈGE SUR SON ENVIRONNEMENT ET AU-DELÀ**

- Sensibiliser les élèves à l'Allemand en 6<sup>ème</sup>, conforter l'échange avec la ville allemande d'Ebern (accueil de correspondants & voyage en Allemagne).
- Ouverture d'un dispositif de découverte européenne 6<sup>ème</sup>.
- Ouvrir l'établissement au dispositif ERASMUS+, à E-Twinning.
- Développer l'échange culturel avec un établissement du Sénégal.
- Maintenir la dynamique de projets, de sorties et de voyages (territoire immédiat, proche et au-delà) en limitant le coût demandé aux familles.
- Développer l'E.A.C. et l'exposition aux pratiques artistiques in situ ou en dehors du collège.
- Installer la S.S.S. Golf, maintenir la dynamique de participation des jeunes à l'Association Sportive.

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION : AMBITIEUX, CHOISI ET COHÉRENT.**

- Maintenir l'accompagnement et l'éducation à l'orientation de proximité (P.P., P.S.Y.-E.N., Direction).
- Poursuivre la rénovation de la mise en œuvre du Parcours Avenir de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour donner cohérence et lisibilité aux actions.
- Développer des stratégies qui rendent l'élève acteur de son projet (mini-entreprise, dispositif « Coup de pouce », mini-stages...).
- Maintenir la valorisation de la séquence d'observation en milieu professionnel des élèves de 3<sup>ème</sup> (rapport de stage et oraux de soutenance).
- Rénover les conseils de classe et les rencontres avec les parents pour responsabiliser davantage jeunes et familles.
- Maintenir l'information à l'attention des élèves et des familles (réunions, forum des métiers, entretiens personnalisés, banque de ressources, rencontre Direction lycée de secteur...).
- Renforcer les liaisons collège / lycée autour de projets pédagogiques.
- Développer une meilleure connaissance du monde économique et social et créer des partenariats avec des entreprises ou établissements.

## INDICATEURS

### AXE 2 « Des valeurs citoyennes pour s'ouvrir vers le monde dans le cadre d'une formation éclairée, choisie et ambitieuse »

- Nombre de punitions, sanctions prononcées (nombre de sanctions avec sursis et récidives).
- Nombre de mesures de responsabilisation.
- Nombre de faits de violences physiques recensés.
- Taux de passage à l'infirmerie.
- Nombre d'exclusions ponctuelles de cours.
  
- Nombre d'exercices incendie et P.P.M.S.
- Pourcentage d'élèves formés P.S.C.1 et G.Q.S.
  
- Nombre d'actions programmées par le C.E.S.C. dans tous les domaines.
- Pourcentage d'élèves inscrits aux associations A.S. et F.S.E., ainsi qu'à la Section Nature et la Mini-entreprise.
- Nombre d'actions menées dans le cadre du C.V.C.
- Nombre d'actions menées dans le cadre du label E.3.D. niveau 3.
  
- Pourcentage d'élèves germanistes.
- Nombre de sorties et de voyages pédagogiques ou de partenariats avec l'étranger.
  
- Nombre d'actions découlant du Parcours avenir sur le cycle du collège.
- Nombre d'élèves affectés sur leur 1<sup>er</sup> vœu.
- Taux de passage en 2G.T. ou voie professionnelle.
- Pourcentage d'élèves non affectés bénéficiant du dispositif S.A.S. et suivi du parcours de ces élèves (absentéisme/discipline/L.S.U./orientation).

## RÉSULTATS ATTENDUS D'ICI 2024...

- Climat scolaire positif et bienveillant, bien vivre-ensemble partagé, baisse de l'absentéisme, du nombre de punitions et de sanctions.
  
- 100% des élèves ayant participé à des exercices incendies et P.P.M.S. (Attentat – intrusion & Risques majeurs).
- 100% des élèves de 3<sup>ème</sup> formés au P.S.C.1.
  
- Maintien de la dynamique de sorties et de voyages, échanges annuels avec Ebern, création d'une section bilangue Anglais / Espagnol, premiers échanges Erasmus+.
  
- 100% d'élèves affectés, la majorité d'entre eux sur leur 1<sup>er</sup> vœu.

PROJET



## Axe 3 – Des partenariats et liaisons pour rayonner sur le territoire, des pratiques pédagogiques renouvelées et innovantes

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :** **DÉVELOPPER LES LIAISONS ET PARTENARIATS DE PROXIMITÉ**

- Conforter la liaison écoles / collèges.
- Poursuivre la construction de la liaison collège / lycées.
- Nouer un partenariat scientifique avec un lycée de proximité.
- Nouer des partenariats de proximité (entreprises, tissu associatif, artistique et culturel local...), au-delà du territoire immédiat.
- Développer des projets avec des établissements à proximité, mutualiser les ressources (collèges, lycées).
- Pérenniser la mini-entreprise et son parrainage.
- Développer la co-éducation avec les parents d'élèves.

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :** **DÉMULTIPLIER LA COMMUNICATION**

- Créer un média investi par les élèves (journal, blog, web-radio...).
- Alimenter le site internet du collège et élargir les rédacteurs.
- Alimenter la page Facebook et le compte Twitter du collège.
- Rayonner dans la presse locale, sur le site académique pour parfaire l'image de l'établissement.
- Communiquer régulièrement avec les parents d'élèves (Pronote, Lettre aux parents...).
- Maintenir d'excellentes relations avec la municipalité et la collectivité de rattachement.

### **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 :** **CONCEVOIR UN PLAN DE FORMATION PLURI-ANNUEL POUR RENOUVELER LES PRATIQUES ET INNOVER**

- Former les enseignants à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers : DYS, élèves d'ULIS à inclure en classe.
- Questionner le travail personnel de l'élève à la maison.
- Diversifier les pratiques d'évaluations et de suivi des acquis des élèves.
- Former les professeurs à la Web-radio ou la Web-TV.
- Poursuivre la formation des personnels à la sécurité : PPMS, PSC1...
- Maintenir les temps de concertation avec les classes (Vies de classe), disciplinaires ou avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (Temps collaboratif).
- Oser, faire le pari de l'expérimentation et l'innovation pour renouveler les pratiques pédagogiques favorisant la réussite de tous les élèves.

## INDICATEURS

### AXE 3 « Des partenariats et liaisons pour rayonner sur le territoire, des pratiques pédagogiques renouvelées et innovantes »

- Nombre de partenariats de proximité (entreprises, tissu artistique, culturel ou associatif).
- Nombre de partenariats ou de projets inter-établissements (collèges, lycées).
- Nombre d'actions découlant des liaisons interdegrés.
- Réussite et devenir post-3<sup>ème</sup> et orientation N+1 à l'issue de la 2<sup>nd</sup>e G.T. ou professionnelle.
  
- Nombre de communications d'un média alimenté par les élèves.
- Nombre d'articles sur le site du collège, de posts sur la page Facebook et de twitts et de publications dans la presse locale.
  
- Nombre de « Lettres aux parents » publiées.
  
- Nombre de formation in situ dans le cadre du plan de formation pluri-annuel.
- Nombre de dispositifs innovants ou expérimentaux.

## RÉSULTATS ATTENDUS D'ICI 2024...

- Liaisons interdegrés (écoles ; lycées) opérationnelles et abouties.
  
- Maintien de la dynamique de communication au service de l'image de l'établissement.
  
- Un plan de formation pluri-annuel investi et des innovations régulières pour renouveler les pratiques et monter en compétences.

PROJET